



BRULLANOVES

Bonne Année
2026

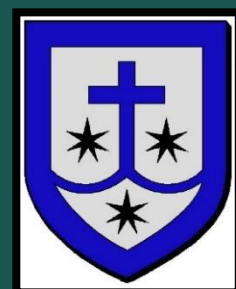
NOVEMBRE - DECEMBRE 2025

46^{ème} année

BROUILLA

Site : Brouilla.fr

Mail : mairie@brouilla.fr



Monsieur le Maire, Pierre TAURINYA

*Ses Adjointes : Bernard PACCIANUS, Régine BANTREIL, Claude COMMES,
Christelle OGOZALY,*

*Son Conseil Municipal : Mesdames Laetitia ALCON, Maryse CHARVIEUX,
Laurence DJERROUD, Elodie GIRAULT, Séverine MARCHETTI,
Bérengère RIVOALLAN, Messieurs Nicolas BENNES, Gilles COSTE,
Marc MALAVAUD, Vincent MANUGUERRA*

&

Le personnel communal

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

**** BONNE ANNEE 2026****



*Et vous invitent à la cérémonie des vœux
Samedi 17 Janvier 2026, à 11 h 30
à la salle Rouzard (Mairie)*

INFORMATIONS COMMUNALES

IMPORTANT ! RECTIFICATIF !

Chers habitants de Brouilla, un prospectus a dernièrement été distribué sur la commune faisant mention d'une « zone industrielle éolienne devant le village de Brouilla » et invitant à une réunion d'information. Ce document comporte une information manifestement erronée dans la mesure où le plan local d'urbanisme de Brouilla ne permet pas de projet éolien sur le territoire communal et où la mairie n'a connaissance d'aucun projet de cette nature actuellement en cours sur Brouilla. Il nous a paru nécessaire, pour votre parfaite information, de rectifier cette erreur manifeste afin d'éviter la diffusion de rumeurs sans fondement et sources inutiles de polémiques

Registre personnes vulnérables

Les personnes âgées, seules, isolées ou vulnérables peuvent demander leur inscription sur un registre. En cas de conditions climatiques exceptionnelles ou de gestion de crise (neige, inondations...), canicule, qualité de l'air, les agents communaux prendront contact avec ces personnes pour prendre de leurs nouvelles et éventuellement répondre à des besoins urgents.

Nous rappelons toutefois que cette inscription est volontaire, facultative et confidentielle.

Restrictions de l'usage de l'eau

L'arrêté Préfectoral n° DDTM/SER/2025-272-0001 du 29/09/2025 prolonge les mesures de restrictions des usages d'eau déjà en vigueur jusqu'au 31/12/2025 inclus.

Résultat d'analyse de l'eau novembre 2025

La conclusion sanitaire de l'Agence Régionale de Santé de l'analyse de l'eau prélevée le 06 novembre 2025 au centre du village est : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Protection des compteurs

Il est rappelé que les compteurs d'eau doivent être protégés contre le gel par les propriétaires ou les locataires, y compris ceux placés sur les clôtures ou les trottoirs. En cas de détérioration par le gel, le remplacement du compteur est à la charge de l'abonné.

Sapins

Après les fêtes, un espace sera ouvert à proximité des commerces, parking derrière l'épicerie, pour y déposer vos sapins, jusqu'au 15 janvier 2026, dernier délai.

Information travaux avenue Clémenceau

Depuis le 24 novembre 2025 et pour une durée de 14 mois, pendant les travaux de l'avenue Clémenceau, les arrêts de bus Le Millery, Le Pont et avenue Clémenceau seront transférés à l'arrêt provisoire Place de la République.

Inscription liste électorale

Pour les habitants de Brouilla n'étant pas inscrit sur la liste électorale, vous avez jusqu'au :

06 février 2026

Le formulaire à remplir est à retirer et retourner complété en mairie ou en suivant le lien :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Extrait du conseil municipal 03 décembre du 2025

Étaient présents : M Pierre TAURINYA, M Bernard PACCIANUS, Mme Régine BANTREIL, M Claude COMMES, Mme Christelle OGOZALY, Mme GIRAULT Elodie, Mme Séverine MARCHETTI, Mme Maryse CHARVIEUX, Mme Bérengère RIVOALLAN, Mme Laurence DJERROUD.

Absents excusés : M Vincent MANUGUERRA,

Absents : M Marc MALAVAUD,

Procurations : Mme ALCON Laetitia donne procuration à M Bernard PACCIANUS

M Nicolas BENNES donne procuration à M Pierre TAURINYA

M Gilles COSTE donne procuration à M Claude COMMES

Secrétaire de séance : Mme Bérengère RIVOALLAN

PRESENTATION ET DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) : accord à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE 2 2025 : accord à l'unanimité

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT : accord à l'unanimité

AUTORISER M LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC ENEDIS POUR LES OUVRAGES ELECTRIQUES DU LOTISSEMENT LES TERRASSES DES ALBERES : accord à l'unanimité

REMPLACEMENT DU PERSONNEL ABSENT EXERCICE 2026 : accord à l'unanimité

RPQS EAU ET ASSAINISSEMENT : accord à l'unanimité

INTEGRATION VOIERIE COMMUNALE : RUE DES ECOLES : accord à l'unanimité

VENTE PARCELLE A1702 DE 54M² : accord à l'unanimité

REMUNERATION AGENTS RECENSEURS : accord à l'unanimité

Recensement de la population

Cette année, la commune de Brouilla réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **15 janvier 2026 jusqu'au 14 février 2026**.

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les agents recenseurs sont Mme DIANI Saloua, Mme DIANI Kaouthar et Mme EXPOSITO Maeva.

Pour toute information concernant le recensement veuillez contacter la mairie au 04 68 95 33 11.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Recensement de la population 2026



Du 15/01/2026 au 14/02/2026



**Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale
de demain.**

 le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 15 janvier.
Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

POLICE MUNICIPALE

Opération Tranquillité Vacances – Anticipez pour les fêtes !

Vous quittez la commune pendant les fêtes ?
Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances !
En déposant votre fiche en mairie ou auprès de notre agent de Police Municipale, votre absence est signalée et la Gendarmerie est informée. Un geste simple pour partir l'esprit plus serein !



Reconduction de la Convention de Protection des Chats Errants

La commune de Brouilla a signé la reconduction de la convention de protection des populations de chats errants, en partenariat avec l'association *Libres et Poilus* et réaffirme ainsi son engagement qui s'inscrit dans une logique de gestion durable et respectueuse des animaux.

La signature de cette convention s'est déroulée en présence de plusieurs acteurs clés du projet, témoignant de l'implication collective dans cette démarche. M. Claude Commes, adjoint à la sécurité de la commune, a souligné l'importance de ce partenariat pour la gestion harmonieuse des chats errants. Il a également salué l'implication constante de l'association qui œuvre sans relâche tout en respectant les préoccupations des habitants.

Aux côtés de M. Commes, le brigadier-chef principal Alexis Renaudie, responsable de la Police Municipale a souligné la complémentarité des efforts de la municipalité et de l'association. Grâce à des interventions coordonnées, la population de chats errants est suivie de près et bénéficie de soins vétérinaires, de stérilisations et de suivis réguliers, afin de prévenir la prolifération incontrôlée.

Mme Agnès Marty, présidente de l'association a exprimé sa gratitude envers la commune pour son soutien constant et a mis en lumière l'engagement et le travail remarquable des bénévoles de l'association qui est le pilier central de ce partenariat.



L'association recherche toujours de nouveaux bénévoles que ce soit pour participer aux captures ou apporter une aide logistique et invite toutes les personnes intéressées à prendre contact au numéro suivant : 06.12.87.31.64

La sécurité, c'est aussi la solidarité !

Le syndicat départemental fapm66 rassemble aujourd'hui plus de 180 policiers municipaux du territoire et il s'attache à renforcer la cohésion et la solidarité entre les agents, favorisant un climat de confiance et d'entraide au sein des services.

Dans cet esprit de fraternité, le syndicat met actuellement en place une collecte solidaire au profit des polices municipales de Madagascar ainsi que de celles des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).

Cette initiative vise à leur fournir des vêtements et équipements personnels de police municipale, afin de soutenir leurs missions dans des conditions parfois difficiles.



Les brigadiers chefs principaux, Alexis Renaudie et Michaël Ripoll, respectivement responsables des polices municipales de **Brouilla et de Saint-Jean-Lasseille** ont répondu favorablement à cet appel.

« Il s'agit d'une action portée par les valeurs de fraternité, simple mais essentielle, qui rappelle que la solidarité fait pleinement partie de la mission de service public. » explique le brigadier-chef principal Alexis Renaudie. Par cette action, le syndicat réaffirme son engagement pour une police municipale solidaire, unie et engagée, au service des citoyens comme de ses propres agents.

Les services techniques à l'œuvre pour sécuriser la zone forestière

Les services techniques de la commune viennent de mener un important travail d'élagage sur une parcelle municipale située en zone forestière le long de la route de la Gare.

Sous la coordination de Jérôme Villanueva, responsable des services techniques, l'ensemble de l'équipe a assuré cette opération malgré la difficulté du terrain en pente.

Ces travaux répondent aux obligations légales de débroussaillage et ont été menés **sous les conseils de l'Office National des Forêts (ONF)**, à la suite d'une campagne de prévention menée sur le territoire en collaboration avec la Police Municipale, visant à réduire les risques d'incendie et à sécuriser les zones sensibles.

Le résultat est impeccable : la parcelle est dégagée, sécurisée et valorisée, illustrant le professionnalisme et l'engagement des équipes municipales pour la sécurité et le bien-être des habitants.



Rénovation des murs du cimetière : un travail soigné des services techniques

Les services techniques de la commune viennent d'achever la remise en peinture complète des murs de clôture du cimetière de la rue de Pourteills.

Un travail minutieux réalisé par Fabrice Castagno, accompagné de Jérôme Villanueva, responsable des services techniques.

Pour la mairie, entretenir et embellir le cimetière est une priorité. Ce lieu de recueillement mérite une attention particulière, par respect pour les familles et pour la mémoire de celles et ceux qui y reposent.

Cette rénovation offre désormais un cadre plus propre, plus serein et plus digne, en cohérence avec l'engagement de la commune pour un espace public soigné et respectueux.



Grandir sans violence, une BD pour montrer le chemin

Les 45 élèves des classes de CE1 et CE2 ont reçu la bande dessinée Silence, la Violence ! un livre présentant six petites fables pour mieux vivre ensemble et aborder, avec simplicité, la question de la non-violence.

L'initiative revient au brigadier-chef principal Alexis Renaudie, délégué par l'équipe municipale, responsable de la Police municipale, venu remettre les livres en classe aux côtés de l'enseignante, Mme De Abreu.



Au-delà de la distribution, l'intervention a permis de rappeler que face à un conflit, il existe toujours des alternatives constructives : dialoguer, écouter l'autre, solliciter l'aide d'un adulte...

Une belle action collective pour accompagner les enfants sur le chemin du respect, de l'écoute et de la confiance.

Avis aux propriétaires d'animaux d'élevage

La Police municipale invite tous les propriétaires d'animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins, équidés...) à laisser leurs coordonnées afin de pouvoir être contactés rapidement en cas de divagation de leurs animaux. Merci de prendre contact avec la Police municipale au 07.87.67.25.87 pour enregistrer vos informations et garantir une intervention rapide si nécessaire.

ASSOCIATIONS ET AUTRES EVENEMENTS

Le Vélo Club trace sa route

Gérard Renier a présidé la 3ème Assemblée Générale Ordinaire du VCB 66, réunissant pas moins de 45 cyclistes, Mr le Maire Pierre Taurinya, ses adjoints, ainsi que les fidèles partenaires du Club. Une belle affluence pour un moment convivial et riche en échanges.

Jean-Marie Compta, président du Comité Départemental de Cyclotourisme 66 (Codep66) a salué avec enthousiasme le Club de Brouilla, soulignant son dynamisme, son esprit innovant et sa convivialité. Des valeurs qui résonnent particulièrement avec l'esprit même du Cyclotourisme. Le bilan 2025, à la fois moral, financier et sportif s'est révélé très positif, ouvrant la voie à des projets ambitieux pour 2026.

Parmi les temps forts à venir :

La concentration Pause Café du dimanche 8 février 2026 à la Halle de Brouilla un stage sportif dans les Hautes Pyrénées en juin 2026 avec au programme les ascensions des Cols Mythiques du Tour de France la Cyclotouriste Cami dels Aspres le dimanche 5 juillet 2026 (une édition 2025 qui avait rassemblé 235 participants) Gérard Renier a également réaffirmé son engagement à participer activement aux évènements organisés par les Clubs des Pyrénées Orientales.

Aucun changement n'a été apporté au Bureau, et la soirée s'est conclue autour d'un buffet dînatoire, préparé avec soin par Murielle, responsable des Réceptions et de Laurence Chef Pâtissière. Un grand merci au Bureau et à tous les bénévoles.

A Vélo tout est plus beau, si vous êtes tenté cette découverte

Rejoignez-nous Informations au 06 .63.03.29.43

Le Président Gérard Renier



TM66Racing

Dimanche 19 octobre, pas loin de 300 passionnés sont venus discuter – vendre et surtout partager autour de la moto, pour la 1ère bourse moto du village, organisé par l'association TM66Racing.

Des motos de courses aux motos de grand tourisme, des plus récentes aux motos de collections, elles ont fait vibrer le cœur du village !

Merci à tous pour votre participation et votre enthousiasme !

L'association planche dès à présent sur de nouveaux évènements pour 2026, et prépare également son calendrier sportif avec un engagement sur plusieurs courses nationales.

Contact de l'association : 06 14 78 42 36

Facebook : TM66Racing



Bibliothèque

15 Novembre dernier. Invité : Victor Hugo

« Donne-lui tout de même à boire, dit mon père »
« La barbe était d'argent comme un ruisseau d'Avril »
« Waterloo ! Waterloo ! Waterloo ! Morne Plaine »
« Ô soldats de l'an deux ! Ô guerres ! Epopées ! »

Ces vers et bien d'autres sont inscrits dans la Mémoire Nationale. Jean Valjean, Cosette, Gavroche ont fait beaucoup pleurer dans les chaumières ! Ecoliers ou collégiens, nous avons tremblé en suivant le terrible combat entre Gilliatt et la pieuvre, entre le cruel Tiphaine et l'adolescent Angus.

Nous étions ce soir-là une bonne vingtaine d'hugophiles à lire et à écouter une infime partie de ses écrits. Nous avons survolé, il nous aurait fallu une nuit entière pour mieux connaître une œuvre aussi dense ! Poèmes de la Nature, de la Famille, du Temps qui passe, de la Vie Sociale se sont enchaînés dans une première partie. Puis on tenta d'approcher toute la richesse des Misérables, roman à la fois historique, social, épique, sentimental... Pages encore sur les angoisses du condamné à mort, pages en faveur de l'amnistie des Communards.

Aujourd'hui, nous aimerions qu'un Victor Hugo se dresse pour défendre comme il l'a fait la liberté de la Presse, l'Enseignement, la Justice Sociale, l'Idée Européenne, les Droits des femmes etc...

Au cours de cette soirée, nous avons aussi beaucoup apprécié des chansons extraites de comédies musicales, l'interprétation savoureuse par George Brassens du poème Gastibelza (Merci Anthony) et quelques traits d'humour du poète (Merci Christian)

Ainsi, répondant à certaines critiques, Hugo dit : « Vous me dites que mes vers manquent de clarté ? C'est vrai. Mais c'est parce que je les écris la nuit, c'est que je n'ai pas encore trouvé de bougies assez forte pour éclairer mon génie. » Le grand homme était capable d'autodérision !

L'ultime phrase écrite par le poète est : « Aimer, c'est agir » (Choses vues)

L'action de toute une vie méritait bien l'hommage rendu par plus d'un million de personnes venues du monde entier lors de ses funérailles nationales en 1885.

Demain, dès l'aube, nous reviendrions vers des écrivains de notre temps... Mais nous resterons fidèles à Hugo. Merci à chacun pour ce beau partage.

Quelques dates à retenir

Samedi 7 février 2026 à partir de 18h : NUIT DE LA LECTURE

Thème (national) : « Villes et Campagnes »

Chacun apporte une lecture en fonction du thème ou celui de son choix ainsi qu'un plat à partager (soupe)

Samedi 14 mars 2026 à partir de 18h : Soirée autour de l'écrivaine Colette (1873-1954)

Elle a, avec beaucoup de sensibilité et de talent, évoqué sa vie, ses proches, la nature, les animaux etc...

Par ailleurs la Bibliothèque a un projet qui lui tient à cœur. Au moment des journées du Patrimoine, en septembre, elle envisage d'organiser une soirée axée sur le patrimoine brullanenc et catalan. Nous serions heureux de recevoir vos propositions pour une présentation d'environ ¼ d'heure autour de ce thème. Merci de nous contacter.

Brouilla nature

L'Assemblée Générale de Brouilla Nature se tiendra **vendredi 13 février 2026 à partir de 18h30 salle Rouzaud.**

Élus, adhérents et non adhérents sont invités.

Bilan de l'année 2025 et projets 2026

Pot de l'amitié après la réunion.

Les Amis d'Alain Marinaro

A l'issue de leur assemblée générale qui se déroulera le **7 février 2026** à la **salle Rouzaud de la Mairie de Brouilla**, les Amis d'Alain Marinaro ont invité le trio Vermeil à 17h pour un concert de musique de chambre.

Le trio est constitué par :

- **Antoine Dautry**, professeur certifié du Conservatoire de Perpignan, **alto solo** de l'Orchestre Perpignan-Méditerranée,
- **Héloïse Dautry**, professeur au Conservatoire de Montpellier, **harpiste** invitée par l'Orchestre national de Montpellier,
- **Charlotte Vanouche**, professeur au Conservatoire de Perpignan, **flûte solo** à l'Orchestre symphonique de Canet en Roussillon.

Ces trois musiciens aux parcours brillants se réunissent avec une belle complicité pour explorer un répertoire étonnant. La grâce et la délicatesse de la harpe, la légèreté et la sonorité douce de la flûte, le timbre chaud et vibrant de l'alto se relaient ou s'unissent tout au long d'un concert qui met en parallèle des pièces du grand répertoire telles que La Danse Macabre de Camille Saint Saëns ou Après un rêve de Gabriel Fauré et des pièces plus récentes qui retracent l'évolution de l'écriture instrumentale depuis la célèbre Sonate de Debussy jusqu'aux compositeurs d'aujourd'hui.



Entrée 12 €, gratuit pour les moins de 18 ans. Gâteau de Jean-Yves et muscat offerts.

Réservations au 07 49 77 00 56 ou sur <https://alainmarinaro.fr>

Expression de l'opposition

oppositionbrouilla@gmail.com

Informations utiles

DECHETS DE JARDINS ET GROS CARTONS

Il existe un service d'apport de déchets de jardin et cartons (type gros cartons de livraison) les 1^{ers} jeudi et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, sur inscription en mairie. Pas de retrait en porte à porte. Pour les gros volumes, mise à disposition du camion de la mairie, entre midi et 13h30 (50 €).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h
et de 16h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants :
activités créatives, culturelles et sportives,
sorties, jeux... les mercredis et pendant les
vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à
18h, à l'école de Banyuls dels Aspres
(contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesse>

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} Mardi du mois, en mairie,
sur rendez-vous auprès du **04.68.53.69.55**

MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites
sur RV 04.30.44.48.79

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du
livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la
défense, un certificat de participation vous sera
remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat
obligatoire est requis pour l'inscription aux examens
et concours de l'autorité publique.

ENCOMBRANTS

Mardi 13 janvier 2026 : s'inscrire en appelant le
04.68.66.59.61 avant le 09 janvier

Mardi 10 février 2026 : s'inscrire en appelant le
04.68.66.59.61 avant le 06 février

Précision :

Seuls les déchets enregistrés seront évacués et
dans la limite de 2m³.

Tout déchet qui contient dans un véhicule doit
être acheminé vers la déchetterie par l'administré.

COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (OM) **les lundis, dès 5h du matin**

Bac Jaune (tri sélectif) **les mercredis en semaine paire** (à partir de 5h du matin), soit mercredi 7 janvier,
mercredi 21 janvier, mercredi 4 février, mercredi 18 février, mercredi 4 mars.

SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

Liège : récupération des bouchons de liège à la mairie

Pour le verre : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la
Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

Pour les piles : mairie

Pour le textile : parking de la mairie et parking des écoles